

ASSISTANTES MATERNELLES ET PARENTS

Paris, le 23 Octobre 2013

Représentées par :

- 3 Rue Léon Dierx PARIS 15^{ème}
- 1 Rue Léon Dierx PARIS 15^{ème}
- 4 Av de la Porte Brancion Paris 15^{ème}

Objet : incivilités au square du Dr Calmette
PARIS 15^{ème}

ASSEMBLEE NATIONALE

126, rue de l'Université
75355 PARIS Cedex 07

Lettre à l'attention de Monsieur Le Député, Jean-François LAMOUR

Monsieur Le Député,

Nous souhaitons vous faire part de l'insécurité que nous ressentons, nous, assistantes maternelles et parents, responsables de jeunes bébés et enfants, au square du Docteur Calmette à Paris 15^{ème}. Ce problème vous a déjà été présenté par Mme [REDACTED] lors d'une convocation téléphonique et d'une rencontre.

Depuis l'ouverture de ce square jour et nuit, nous avons de plus en plus peur d'amener nos enfants jouer aux aires de jeux qui leurs sont destinés. En effet, des personnes sans domicile fixe ainsi que d'autres personnes, sont de plus en plus présentes, à toute heure, et nous font comprendre que nous les dérangeons.

Cette situation a déjà entraîné une altercation verbale avec un homme en état d'ébriété alors que nous lui demandions poliment de retirer son linge mouillé qu'il venait de laver et d'étendre sur les jeux destinés aux enfants : toboggan, cheval à bascule, éléphant à bascule, etc.... Des personnes viennent également abreuver leur chien au robinet de la fontaine malgré l'interdiction applicable dans ce square. D'autres n'hésitent pas à uriner ou déféquer derrière les arbres au vue des enfants et des adultes.

Malgré le nettoyage quotidien, les jardiniers « employés municipaux » restent impuissants face aux actes d'incivilité renouvelés : papiers, bouteilles d'alcool, préservatifs, bancs détériorés, vol et détérioration des plantes, etc...

La surveillance de ce jardin est très insuffisante, voire inexistante. C'est pourquoi nous souhaitons vous soumettre quelques solutions pour améliorer notre cadre de vie et notre travail. Nous aimerions que le parc soit fermé la nuit comme auparavant. Que le parc soit mieux éclairé pour en faciliter la surveillance. Que des gardiens ou des agents de sécurité soient présents le matin entre 10h et midi et entre 16h et 18h. Que l'article des parcs et jardins concernant les incivilités ne restent plus impunies par vos services.

En espérant que notre requête aboutisse favorablement et que nous puissions, assistantes maternelles et parents, toujours faire profiter nos enfants de ce square.

Nous vous prions de croire, Monsieur Le Député, à l'expression de nos respectueuses salutations.

ASSISTANTES MATERNELLES-PARENTS

Ont été avisés par ce courrier :

- Mr GOUJON, Maire du 15^{ème} arrondissement de Paris
- Mme FERRAT, Maire-adjointe, Chargée de quartier
- Mr MARTINEZ, Adjoint au Maire, Chargé de la tranquillité publique
- Mme GIBOUDEAUX, Adjointe à la Mairie de Paris, Chargée des espaces verts
- Le Commissariat du 15^{ème} arrondissement de Paris
- Le Responsable des Parcs et Jardins
- Le Responsable des gardiens du Parc
- Mme MARGUERITE, Conseillère d'arrondissement, Chargée de l'Architecture
- Mme POIRault Géraldine